

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 1er juin 2026

CIRCULAIRE ICCAT # 04465 / 2026

OBJET : SOUMISSION DE DOCUMENTS À LA RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4
(en ligne, 7-8 juillet 2026)

Faisant suite à la circulaire n°03962/26 de l'ICCAT du 20 mai, il a été constaté qu'il y avait une divergence concernant la date limite de soumission des documents de réunion fixée par le Président de la Sous-commission 4, et mentionnée dans ladite circulaire.

Les CPC souhaitant soumettre des documents pour la réunion sont priées de le faire avant le **15 juin 2026**, afin de s'assurer qu'ils puissent être traduits et publiés à temps avant le début de la réunion. Toute soumission tardive de documents pourrait empêcher le Secrétariat de les traduire et de les publier d'ici le 25 juin dans le dossier des documents de la réunion.

Tout rapport ou document d'information complémentaire que les CPC jugeraient utile pour les discussions devra également être fourni d'ici le **15 juin 2026** ; ces documents seront publiés dès leur approbation par le Président, mais ne seront pas traduits.

Je vous prie d'accepter mes excuses pour tout désagrément occasionné et d'agréer l'expression de ma haute considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Présidente de la Commission : Z. Driouich
Premier vice-Président : R. Chong
Deuxième vice-Président : E. Penas Lado
Présidents et vice-Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS : C. Brown
Vice-Président du SCRS : L.G. Cardoso

Président du COC : D. Campbell
Vice-Présidente du COC : Y. Vergara
Président du PWG : N. Ansell
Vice-Présidente du PWG : M.D. King
Présidente du STACFAD : L. Marot
Vice-Président du STACFAD : B. Chavarría

- **Chefs de délégation/Chefs scientifiques**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**
- **Observateurs**

Pièces jointes : Ordre du jour provisoire (PA4_01/i2026) et lettre du Président de la Sous-commission 4 (PA4_02/i2026).

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen de la *Recommandation de l'ICCAT visant à établir des programmes de rétablissement pour le makaire bleu et le makaire blanc/makaire épée (Rec. 19-05)* concernant la gestion du makaire bleu et du makaire blanc/makaire épée, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT visant à accorder des mesures provisoires aux CPC côtières en développement de l'ICCAT au titre des circonstances atténuantes résultant de la Recommandation 19-05 (Rec. 25-06)*.
5. Examen de l'état actuel de l'utilisation expérimentale des lignes de piégeage
 - 5.1. Déclaration des informations opérationnelles sur l'utilisation des lignes de piégeage
 - 5.2. Premiers résultats de l'utilisation expérimentale de lignes de piégeage dans les pêcheries palangrières de l'ICCAT
6. Mises à jour concernant la procédure de gestion (MP) pour l'espadon du Nord (SWO-N) et l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) pour le requin peau bleue (BSH)
 - 6.1 Tests de robustesse de l'espadon de l'Atlantique Nord face aux effets du changement climatique et aux limites de taille
 - Précisions requises concernant la demande de la Commission relative à un « test de robustesse en ce qui concerne les limites de taille minimale »
 - Résultats préliminaires des tests de robustesse
 - 6.2 MSE pour le requin peau bleue
 - Progrès techniques à ce jour
 - Approche de travail et prochaines étapes
7. Autres questions
8. Adoption du rapport et clôture

Original : français

Lettre du Président aux CPC membres de la Sous-commission 4 de l'ICCAT

Objet : Réunion intersessions des 7 et 8 juillet 2026 – Ordre du jour et modalités de préparation

Chers Membres de la Sous-commission 4,

À l'approche de notre réunion intersessions prévue les 7 et 8 juillet 2026, je tiens à remercier sincèrement toutes les CPC pour leur engagement, leurs propositions et leur participation active aux réunions de 2025. Vos contributions ont permis de valider d'importantes propositions. En 2026, nous devons poursuivre ces efforts et approfondir plusieurs sujets essentiels.

Comme vous le savez, lors de sa 29^{ème} réunion ordinaire en 2025, la Commission a adopté des recommandations qui fixent nos priorités. Notre tâche principale sera d'examiner la Recommandation 19-05 (Rec. 25-06) afin d'améliorer la gestion du makaire bleu, du makaire blanc et du makaire épée. Pour cela, nos discussions devront prendre en compte la situation particulière des États insulaires en développement (EID) des Caraïbes ainsi que des autres CPC côtières en développement concernées. Nous devons également évaluer et, si nécessaire, corriger l'historique d'application par rapport aux mesures passées, tout en identifiant les lacunes dans les données pour en améliorer la collecte. Enfin, il sera essentiel de bien distinguer les makaires pêchés comme espèces cibles de ceux capturés comme prises accessoires par les différentes flottilles de l'ICCAT.

À cette occasion, j'invite chaleureusement les EID des Caraïbes à participer activement et à présenter à la Sous-commission leur situation spécifique, en y incluant les éléments prévus par la Recommandation 25-06. Le dialogue entre nous est essentiel, c'est pourquoi j'encourage l'ensemble des CPC membres de la Sous-commission à soumettre leurs propositions, soit par écrit, soit en me contactant directement. Mon objectif est de construire avec vous un document de consensus que nous pourrions adopter lors de notre prochaine réunion annuelle.

Pendant notre réunion de juillet, nous devons également aborder d'autres dossiers importants. Concernant la ligne de piégeage expérimentale, nous ferons le point sur les déclarations reçues et analyserons les premiers résultats opérationnels de cette technique. Pour le processus MSE du requin peau bleue, nous examinerons l'avancement technique, nous échangerons avec le groupe scientifique et nous définirons un plan de travail pour les prochaines étapes. Enfin, au sujet de la procédure de gestion de l'espadon du Nord, nous analyserons les tests de robustesse face aux effets du changement climatique et aux règles sur la taille limite des captures.

Les sujets inscrits au programme sont denses et complexes. Pour aborder cette réunion dans les meilleures conditions, les CPC qui souhaitent soumettre des observations, de nouvelles propositions ou tout autre document de séance, sont priées de les transmettre au Secrétariat avant le 15 juin 2026. Le Secrétariat traduira et publiera ensuite ces contributions dans le dossier des CPC au plus tard le 25 juin 2026, afin de laisser à chaque délégation un délai suffisant pour se préparer.

Avant la réunion annuelle, une nouvelle feuille de route sera établie pour structurer nos discussions et garantir des progrès concrets sur tous les dossiers de la Sous-commission. Je vous remercie d'avance pour votre attention et pour le travail que vous accomplirez pour la réussite de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres de la Sous-commission 4, l'expression de ma haute considération.

Amar OUCHELLI
Le Président de la Sous-commission 4.

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 20 mai 2026

CIRCULAIRE ICCAT n° 03962 / 2026

OBJET : RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4 (*En ligne, 7-8 juillet 2026*)

Faisant suite à l'adoption par la Commission du calendrier des réunions de 2026 de l'ICCAT, j'ai le plaisir de vous informer que la réunion intersessions de la Sous-commission 4 est prévue les 7 et 8 juillet 2026 dans un format en ligne. La réunion aura lieu de 11h00 à 16h30 (heure de Madrid) avec deux pauses de 30 minutes à 12h30 et 14h30.

L'ordre du jour provisoire et une lettre du Président (ci-joints) seront publiés ainsi que les autres documents dans le [dossier Nextcloud des documents de la réunion](#). Veuillez noter que notre liste de distribution est limitée. Par conséquent, je vous demanderais de bien vouloir faire circuler cet avis aux délégués susceptibles d'être intéressés. Cet avis sera également publié sur notre [page web des réunions actuelles](#). Les CPC souhaitant soumettre des documents pour la réunion sont priés de le faire au plus tard le **22 juin 2026**, afin de s'assurer qu'ils puissent être traduits et publiés à temps avant le début de la réunion. Tout rapport ou document d'information complémentaire que les CPC jugeraient utile pour les discussions devra également être fourni au plus tard le **22 juin 2026** ; ces documents seront publiés dès leur approbation par le Président, mais ne seront pas traduits.

Afin d'organiser la réunion en ligne, qui se déroulera sur la plateforme ZOOM et comprendra un service d'interprétation simultanée, nous vous prions de bien vouloir transmettre au Secrétariat, avant le **24 juin 2026**, la liste des délégués qui y participeront. Toute communication tardive de la délégation officielle pourrait entraîner un retard dans l'accès des participants à la réunion. Tous les participants sont également priés de s'inscrire à la réunion avant le **24 juin 2026** en utilisant le [formulaire d'inscription en ligne](#) qui sera bientôt disponible sur notre [page web des réunions](#).

Veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Présidente de la Commission : Z. Driouich
Premier vice-Président : R. Chong
Deuxième vice-Président : E. Penas Lado
Présidents et vice-Présidents des Sous-commissions 1 à 4
Président du SCRS : C. Brown
Vice-Président du SCRS : L.G. Cardoso

Président du COC : D. Campbell
Vice-Présidente du COC : Y. Vergara
Président du PWG : N. Ansell
Vice-Présidente du PWG : M.D. King
Présidente du STACFAD : L. Marot
Vice-Président du STACFAD : B. Chavarría

- **Chefs de délégation/Chefs scientifiques**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**
- **Observateurs**

Pièces jointes : Ordre du jour provisoire [PA4_01/i2026] et lettre du Président de la Sous-commission 4 [PA4_02/i2026.]

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen de la *Recommandation de l'ICCAT visant à établir des programmes de rétablissement pour le makaire bleu et le makaire blanc/makaire épée (Rec. 19-05)* concernant la gestion du makaire bleu et du makaire blanc/makaire épée, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT visant à accorder des mesures provisoires aux CPC côtières en développement de l'ICCAT au titre des circonstances atténuantes résultant de la Recommandation 19-05 (Rec. 25-06)*.
5. Examen de l'état actuel de l'utilisation expérimentale des lignes de piégeage
 - 5.1. Déclaration des informations opérationnelles sur l'utilisation des lignes de piégeage
 - 5.2. Premiers résultats de l'utilisation expérimentale de lignes de piégeage dans les pêcheries palangrières de l'ICCAT
6. Mises à jour concernant la procédure de gestion (MP) pour l'espadon du Nord (SWO-N) et l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) pour le requin peau bleue (BSH)
 - 6.1 Tests de robustesse de l'espadon de l'Atlantique Nord face aux effets du changement climatique et aux limites de taille
 - Précisions requises concernant la demande de la Commission relative à un « test de robustesse en ce qui concerne les limites de taille minimale »
 - Résultats préliminaires des tests de robustesse
 - 6.2 MSE pour le requin peau bleue
 - Progrès techniques à ce jour
 - Approche de travail et prochaines étapes
7. Autres questions
8. Adoption du rapport et clôture

Original : français

Lettre du Président aux CPC membres de la Sous-commission 4 de l'ICCAT

Objet : Réunion intersessions des 7 et 8 juillet 2026 – Ordre du jour et modalités de préparation

Chers Membres de la Sous-commission 4,

À l'approche de notre réunion intersessions prévue les 7 et 8 juillet 2026, je tiens à remercier sincèrement toutes les CPC pour leur engagement, leurs propositions et leur participation active aux réunions de 2025. Vos contributions ont permis de valider d'importantes propositions. En 2026, nous devons poursuivre ces efforts et approfondir plusieurs sujets essentiels.

Comme vous le savez, lors de sa 29^{ème} réunion ordinaire en 2025, la Commission a adopté des recommandations qui fixent nos priorités. Notre tâche principale sera d'examiner la Recommandation 19-05 (Rec. 25-06) afin d'améliorer la gestion du makaire bleu, du makaire blanc et du makaire épée. Pour cela, nos discussions devront prendre en compte la situation particulière des États insulaires en développement (EID) des Caraïbes ainsi que des autres CPC côtières en développement concernées. Nous devons également évaluer et, si nécessaire, corriger l'historique d'application par rapport aux mesures passées, tout en identifiant les lacunes dans les données pour en améliorer la collecte. Enfin, il sera essentiel de bien distinguer les makaires pêchés comme espèces cibles de ceux capturés comme prises accessoires par les différentes flottilles de l'ICCAT.

À cette occasion, j'invite chaleureusement les EID des Caraïbes à participer activement et à présenter à la Sous-commission leur situation spécifique, en y incluant les éléments prévus par la Recommandation 25-06. Le dialogue entre nous est essentiel, c'est pourquoi j'encourage l'ensemble des CPC membres de la Sous-commission à soumettre leurs propositions, soit par écrit, soit en me contactant directement. Mon objectif est de construire avec vous un document de consensus que nous pourrions adopter lors de notre prochaine réunion annuelle.

Pendant notre réunion de juillet, nous devons également aborder d'autres dossiers importants. Concernant la ligne de piégeage expérimentale, nous ferons le point sur les déclarations reçues et analyserons les premiers résultats opérationnels de cette technique. Pour le processus MSE du requin peau bleue, nous examinerons l'avancement technique, nous échangerons avec le groupe scientifique et nous définirons un plan de travail pour les prochaines étapes. Enfin, au sujet de la procédure de gestion de l'espadon du Nord, nous analyserons les tests de robustesse face aux effets du changement climatique et aux règles sur la taille limite des captures.

Les sujets inscrits au programme sont denses et complexes. Pour aborder cette réunion dans les meilleures conditions, les CPC qui souhaitent soumettre des observations, de nouvelles propositions ou tout autre document de séance, sont priées de les transmettre au Secrétariat avant le 15 juin 2026. Le Secrétariat traduira et publiera ensuite ces contributions dans le dossier des CPC au plus tard le 25 juin 2026, afin de laisser à chaque délégation un délai suffisant pour se préparer.

Avant la réunion annuelle, une nouvelle feuille de route sera établie pour structurer nos discussions et garantir des progrès concrets sur tous les dossiers de la Sous-commission. Je vous remercie d'avance pour votre attention et pour le travail que vous accomplirez pour la réussite de cette réunion.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres de la Sous-commission 4, l'expression de ma haute considération.

Amar OUCHELLI
Le Président de la Sous-commission 4.